L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 MARS 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 MARS.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $3 par an, et 10 cts le numéro.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10 heures, au No 10, rue Carondelet—le fonds d'une grocerie : et à 5 heures P. M., le fonds d'une autre grocerie sise rue Tonti, entre Dumaine et Ste Anne.

Par C. E. Girardey & Co. à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — maison basse, Nos 299 et 301, rue Bourgogne, et une autre maison en briques au coin des rues St Louis et Bourgogne.

Par R. M. & B. J. Montgomery, au St Charles Auction Exchange, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles—quinze terrains dans le Troisième District.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, aux Nos 45 et 47 de la rue Vieille-Levée — Vente sans réserve de boîtes, souliers et brodequins.

Par S. Guinault, au coin des rues Crossman et Waters—le fonds d'un café.

Par Vincent Co., aux Nos 42 et 44 de la rue de la Douane — linge, lingerie de messieurs et chapeaux.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, entre les rues Poydras et Lafayette—oignons.

ATTENTION :

☞ Le Shérif procédera, ce jour, aux ventes à l'encan ci-après :

A 10 heures A. M., sur les lieux, No 10 rue Carondelet, entre celles Canal et Commune, Premier District, groceries, liqueurs, meubles, etc.

A 5 heures P. M., sur les lieux, rue Tonti, entre celles Dumaine et Ste-Anne, Deuxième District, groceries, etc.

FAÏENCE.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

VENTE PÉREMPTOIRE.—Il y aura sans doute de fameux marchés à faire à la vente qui doit avoir lieu par le ministère de MM. C. E. Girardey & Co., à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, aujourd'hui à midi. Il s'agit de magnifiques propriétés améliorées. Lisez la description de ces propriétés et voyez en les plans qui sont exposés à la Bourse. On n'a rien fait en vente de mieux cette saison.

SPECTACLES.

Samedi, 29 mars 1873.

OPÉRA—A midi, Les Filles de Marbre : le soir, Un Caprice, Tromb-al-Cazar, Une Femme qui se jette par la fenêtre et Les Prés St. Gervais.
VARIÉTÉS—A midi et le soir, Divorce.
ACADÉMIE—A midi et le soir, Grande Troupe de W. B. Cavanagh.
ST-CHARLES—A midi, The Gambler Crime ; le soir The Golden Bubble.
MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

La Répression.

A l'occasion des scandales récemment dévoilés à Washington, plusieurs journaux, tout en constatant la démoralisation qui règne dans notre société, ont soutenu cette thèse qu'il n'y pas plus de moralité dans les vieilles monarchies de l'ancien continent que dans cette jeune république, et qu'il est au moins consolant de songer qu'ici la liberté de la presse permet de tout dire et de tout dévoiler.

Nous reconnaissons volontiers les services que rend, dans ce pays, la liberté de la presse en appelant l'attention du peuple sur les méfaits des hommes publics et sur les attentats des criminels ordinaires. C'est, en grande partie, à l'opinion publique surexcitée par la presse qu'il faut attribuer la punition exemplaire de Foster et celle qui menace d'atteindre un ou deux autres coquins dans l'Etat de New-York.

Mais tous les efforts de la presse n'ont pu faire condamner les meneurs politiques compromis dans l'affaire du Crédit mobilier. Colfax se fait passer pour un martyr et Wilson est toujours vice-président des Etats-Unis. On expulsera, peut-être, du Sénat Caldwell, qui jouera le rôle du baudet dans les *Animaux malades de la peste* ; mais les grands coupables se prélasseront dans leurs richesses mal acquises et leur infamie.

L'immense publicité donnée par la presse à de monstrueux scandales, suivie de l'impunité dont jouissent les accusés, n'aura donc servi qu'à faire ressortir le manque absolu de répression, qui est le grand vice de la société américaine et qui permet à la démoralisation d'étendre ses ravages d'une façon alarmante. Or, c'est précisément dans cette absence de répression sérieuse, que consiste la différence qui existe entre la jeune république des Etats-Unis et les pays du Vieux Monde. L'occasion est propice pour faire ressortir cette différence et pour appeler sérieusement l'attention du peuple américain sur ce sujet.

En Europe, sans aucun doute, nous avons vu, à différentes époques, des exemples frappants d'immoralité et de corruption. Mais, dans presque tous les cas, la répression a été énergique et sévère.

Le manque de surveillance et la routine avaient laissé s'infiltrer, dans diverses administrations, en Russie et en Autriche, de grands abus ; mais, le jour où ils furent découverts—il y a déjà longtemps de cela—la justice eut son cours et la réforme fut complète.

Dans les temps de prospérité, la surveillance se relâche peu à peu, et cela rend possibles certains abus, comme ceux qui ont signalé les dernières années du règne de Louis-Philippe et du second empire. Ainsi, l'année 1847 a été féconde en scandales, mais, au moins, dans chaque cas, satisfaction a été donnée à l'opinion publique par la punition des coupables. Un banquier, convaincu d'avoir acheté les votes des électeurs pour se faire nommer député, a, non-seulement vu son élection annulée, mais encore a été condamné à la prison. Deux anciens ministres, convaincus d'avoir reçu un pot-de-vin dans un marché de fournitures, ont été condamnés à plusieurs années de réclusion et privés des droits civils et politiques. Sous l'empire, nous pourrions citer plusieurs exemples d'élections de députés annulées, et des cas de répression très sévères.

La république actuelle, en France, n'est pas exempte de scandales financiers. Les marchés pour les fournitures d'armée ont donné lieu à de nombreuses poursuites, la plupart suivies de condamnations.

Il y a un an environ, c'était M. Place, consul-général à New-York, qui était condamné à deux ans de prison par le même tribunal devant lequel vient de comparaître un autre consul-général.

Dernièrement, les administrateurs et les directeurs, dont quelques-uns étaient haut placés, de plusieurs sociétés financières véreuses, ont été arrêtés et vont avoir à subir la responsabilité civile et criminelle de leurs actes.

Enfin, le télégraphe vient de nous annoncer que le général Frémont et tous ceux qui, de complicité avec lui, avaient lancé sur la place de Paris les Bons du chemin de fer Memphis El Paso, viennent d'être condamnés à l'emprisonnement. Le général lui-même a été condamné par défaut à cinq ans de prison.

On citerait difficilement un exemple analogue de ce côté de l'Atlantique. L'enquête congressionnelle a prouvé que les Etats-Unis avaient été volés indignement par les fournisseurs pendant la guerre de sécession, avec la connivence de plus d'un fonctionnaire et de plus d'un membre du Congrès. Il n'y a pas eu une seule condamnation.

Les actes de vénalité, de fraude, de corruption et de concussion ont été d'une

fréquence inouïe, depuis douze ans, dans les administrations fédérales et dans celles des Etats. La presse les a dénoncés avec un grand fracas. Qu'en est-il résulté ? Tout au plus quelques destitutions dans des cas isolés. Nous déclarons que nous aimerions mieux moins de tapage et plus de répression. Les gens qui ont volé le gouvernement fédéral ou un Etat, ne rentrent même pas dans l'obscurité. On les voit reparaître sur un autre point de la scène, et ce sont précisément les politiciens qui réussissent le mieux parceque, dépourvus de tout scrupule, ils sont les plus audacieux.

Sans vouloir nier la pourriture qui se fait jour çà et là dans le vieux monde à tous les degrés de l'échelle sociale, nous reconnaissons que la société y est mieux armée pour se défendre contre ses ennemis que ne l'est notre société américaine. Organiser la répression sur de nouvelles bases doit donc être l'un des premiers soucis du peuple américain ; mais nous croyons qu'il sera difficile d'arriver à ce résultat, si on ne réforme pas, de fond en comble, les abus qui se sont introduits dans le système politique, ainsi qui proviennent de l'absence complète de responsabilité chez les gouvernants et les législateurs.

Revue des Journaux.

M. Antoine, qui se proclame lieutenant-gouverneur de la Louisiane toutes les fois qu'il le peut et n'a conséquemment pas manqué de se prévaloir de son titre à la dernière assemblée des hommes de couleur au St. James Chapel, a fourni, à son insu, au *Picayune*, le sujet d'un article dans lequel la population blanche à trouvé d'utiles renseignements. Il ressort, dit notre confrère, de la résolution présentée par M. Antoine, que l'organisation radicale de l'Etat se compose de soixante-dix mille votants, dont cinq mille sont blancs et soixante-cinq mille de race africaine. (Les autres citoyens qui forment le parti conservateur sont blancs et au nombre de soixante-dix mille.) Ainsi donc, ajoute le *Picayune*, nous sommes conduits et pillés, depuis quatre ans, par cinq mille carpet-baggers et scalawags auxquels les nègres flattés et dupés ont servi d'instruments ; cinq mille carpet-baggers et scalawags qui exigent de soixante-dix mille blancs, jadis libres, de douze à vingt millions de taxes, sans le consentement de ces contribuables et sous un gouvernement qui leur est tout aussi étranger que celui de Tombuctoo.

Nous lisons dans le *Times* :

"Nous avons vainement essayé, hier, d'apprendre quel était ce plan que le colonel Geo. Williamson déclare être accepté par le président, le vice-président, l'avocat-général et d'autres républicains distingués."

Ces quelques lignes s'appliquent au compromis mentionné dans les dépêches et que M. Grant, d'après le télégraphe, serait disposé à sanctionner ou encourager, s'il pouvait s'y prêter sans avoir l'air de donner un ordre.

On s'étonne de ne pas trouver des informations positives dans un journal qu'une série d'articles écrits avec une assurance bien connue autorisait le public à considérer comme un organe.

La feuille de la rue du Camp s'oppose d'avance au plan si, au lieu d'offrir un véritable compromis qui soit de nature à satisfaire les honnêtes gens, ce n'est qu'un expédient de parti, un replâtrage qui ne remédierait pas aux maux dont nous nous plaignons et ne ferait pas oublier l'usurpation.

Le *Times* croit que M. Kellogg, en agissant avec prudence, obtiendrait l'appui de M. Grant, mais en suivant une ligne de conduite différente de celle qui lui est tracée, en entreprenant de substituer la force au consentement, il tomberait, comme Lucifer, pour ne plus se relever.

L'élément africain, ajoute notre sentencieux confrère, pourrait demander la perpétuité des fraudes qui ont déjà été commises et exiger, par des hurlements, une plus grande part des dépouilles officielles, mais s'il rencontrait une intégrité inflexible, si on le tenait responsable de la corruption du passé, ses aboiements se changeraient en roucoulements de colombes et le résultat lui imposerait silence.

Le *Republican* s'est réfugié en Angleterre. Il consacre un long article à M. Gladstone qui, certes, ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

— Le compte du premier ministre et celui de M. Disraëli une fois réglés, l'organe douanier revient parmi nous et lance une petite flèche empoisonnée au rapporteur du *Times*, qui avait engagé les contribuables à payer l'impôt de ville parce que les administrateurs sont des citoyens haut placés et honorables ; à s'opposer aux taxes d'Etat, parce que la faction républicaine la plus nombreuse vise au pillage.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donne aujourd'hui en matinée, *Les Filles de Marbre*, comédie-drame en 5 actes.

Le programme de ce soir comprend : *Un Caprice*, comédie en un acte de A. de Musset, *Une Femme qui se jette par la fenêtre*, vaudeville, *Les Prés Saint-Gervais*, vaudeville en 2 actes et *Tromb-al-Cazar*, opérette.

On donnera demain, dimanche, la première représentation de *Le Batard*, drame en 5 actes, de A. Touroude.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA LOUISIANE.—"Epargnez votre argent. Une bourse pleine ne manque jamais d'amis." Ce conseil est bon, et la Banque d'Epargne de la Louisiane vous donne le moyen de le suivre. Cette banque, située rue du Camp, No 51, paye, en effet, un intérêt de 6 pour cent sur les dépôts qui n'en sont pas moins remboursables sur demande. Elle reçoit en même temps des dépôts de 50 cents. Que peut-on faire de plus avantageux ? Que peut-on offrir de plus libéral ? Aussi, la Banque d'Epargne de la Louisiane est-elle devenue une de nos institutions les plus populaires, et les déposants y affluent.

ASSURANCE DU DELTA.—On verra plus loin une note de M. L. W. Baquié, secrétaire de la Compagnie d'Assurance du Delta qui annonce pour les actionnaires de cette compagnie un dividende de cinq pour cent pour six mois sur tout le capital payé, lequel dividende sera recevable à partir du 7 avril prochain.

$500,000 A DIVISER.—C'est le 8 avril que doit avoir lieu le troisième grand concert organisé, à Louisville, au profit de la Bibliothèque publique du Kentucky. Une somme d'un demi-million en argent sera distribuée parmi les porteurs de billets. C'est une gigantesque tombola, avec toutes les garanties désirables de loyauté, car les concerts dont il s'agit sont la création d'une loi spéciale votée par la Législature du Kentucky. Pour les renseignements, s'adresser à M. B. F. Moore, au bureau d'Assurance Knickerbocker, No 31 rue Carondelet.

SOIRÉES.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce que MM. Theo. Danziger & Son, 203 rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts, publient aujourd'hui dans nos colonnes. Il y est dit que cette maison importante vient de déballer 50 pièces de soieries d'été, 50 pièces de soieries grisaille et 500 Sahas de soie. Les prix de ces étoffes, également donnés dans l'annonce, sont d'une modicité que les acheteurs ne manqueront pas d'apprécier.

LIVRES BLANCS.—Nous appelons l'attention des hommes d'affaires et [illegible] sur l'annonce que publie [illegible] A. Gresham, libraire et papetier, rue du Camp, No 93. M. Gresham [illegible] à des prix [illegible] de livres blancs [illegible] et la tenue des [illegible] livres sont de toute taille et l'on [illegible] en avoir chez lui [illegible] pour $4. On trouve aussi dans [illegible] établissement un grand stock de [illegible], papier, encre, mucilage et [illegible] autres articles nécessaires pour la tenue des livres. Voyez l'annonce.

La communication suivante a été adressée par M. Edward Booth, membre du Sénat de la Législature populaire, au *Times* de l'haute indépendance qui caractérise cette pièce nous dispense de la reproduire :

A l'éditeur du *N. O. Times* :

Depuis quelque temps, on lit dans vos colonnes des communiqués et des articles éditoriaux relatifs à un arrangement et compromis entre les membres de la Législature qui appuyent le gouvernement de McEnery et M. Kellogg, le chef usurpateur du pouvoir exécutif de cet Etat.

Le soussigné, membre du Sénat et président du caucus législatif, en vue des fausses impressions de quelques individus, juge qu'il est de son devoir de vous informer et, au moyen de vos colonnes, d'informer le public.

1. Qu'aucune proposition d'aucun genre n'est soumise à aucune considération et qu'aucun ajustement des difficultés politiques actuelles n'a été suggéré aux membres ou par les membres de la Législature siégeant en séance dans la salle des Odd Fellows, depuis l'ajournement.

2. Le colonel George Williamson n'a aucune autorité pour faire ou pour recevoir des propositions de la part de la Législature au Président ou au cabinet à Washington. C'est un volontaire, autant que nous sachions. Nous n'avons jamais eu aucune communication avec lui, et nous ignorons ce qu'il fait.

3. Croyant que le gouvernement de McEnery est le gouvernement légal de cet Etat, les membres de la Législature, qui sont actuellement en ville, se sont organisés en un caucus permanent, et ont des réunions hebdomadaires dans le but de systématiser et de consolider la résistance à l'usurpation de Kellogg, agissant avec harmonie et unité dans la vue d'induire le Congrès, quand il s'assemblera en décembre prochain, à adopter quelque solution des difficultés actuelles, et coopérant avec d'autres pour le renversement de la présente usurpation et pour l'établissement du gouvernement légal de l'Etat par des moyens pacifiques.

Les membres de la ville ont assisté à nos réunions et aussi nombre de représentants et de sénateurs des paroisses, qui sont venus en ville depuis l'ajournement de la Législature. Ils nous apportent d'encourageantes nouvelles de toutes les parties de l'Etat. L'esprit de résistance, digne et inflexible, règne dans presque toutes les paroisses de la communauté.

Il est facile de parler vaguement et mystérieusement de compromis et d'arrangements, mais ceux qui demandent ainsi constamment un compromis ne sauraient aucun plan précis, ni aucuns détails montrant que le plan est pratique et qu'il peut être accepté sans sacrifier les principes communs d'équité, sans abandonner tout pouvoir à nos ennemis, et sans légaliser l'oppression qui a été établie sur nous par la fraude et la force.

Respectueusement, votre.....

EDWARD BOOTH.

Nlle-Orléans, 28 mars 1873.

COMITÉ DES DEUX CENTS.

Un meeting de ce Comité aura lieu au local de la Chambre de Commerce LUNDI SOIR, 31 mars, à 7 heures, pour affaires de la plus grande importance. Chaque membre est invité à y assister. L'invitation est signée par le président, M. Thomas A. Adams, qui recommande avec instance cette convocation.

LEÇONS DE FLUTE.—La flûte est aujourd'hui un instrument précieux, à l'abri de tout reproche. Avec les modifications qu'on lui a fait subir, on est parvenu à en tirer des sons d'une justesse frappante. On aime à l'entendre dans les solos et dans les concertos elle produit un effet considérable. Si elle est moins retentissante que les instruments de cuivre, elle possède plus de douceur et se prête plus facilement à toutes les évolutions de la musique. Mais en recommandant la flûte aux jeunes gens, nous devons leur recommander aussi l'importance d'un bon enseignement dès le principe. Il ne suffit pas d'avoir une méthode entre les mains pour croire qu'on deviendra artiste en l'étudiant à sa fantaisie. Il faut un maître qui désire franchement le succès de ses élèves, et qui leur communique tout d'abord les secrets de sa science et de sa pratique. Sous tous ces rapports, nous ne connaissons pas de meilleur professeur que M. Just Trudeau, qui fait de la musique aujourd'hui comme, il y a quelques années, il faisait de la sculpture et de la statuaire à la grande admiration de ses amis et du public. M. Trudeau est un de nos créoles qui se sont livrés avec le plus de succès à l'étude de plusieurs arts et dont on aime à mentionner les travaux. Il se borne aujourd'hui à donner des leçons de musique pour la flûte et nous pouvons le recommander avec assurance aux jeunes amateurs de cet instrument. En choisissant M. Trudeau pour leur maître et professeur, ils feront avec lui des progrès rapides et ils y gagneront du temps, tout en acquérant une habileté remarquable de pratique. L'adresse de M. Just Trudeau est chez MM. Charpeaux et Loubère, rue Royale No 9.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

M. Kellogg, paraît-il, a congédié le recorder du premier district, G. P. Houghton, qui lui déplaisait, pour une raison quelconque, et il a nommé à sa place un de ses amis, M. Michael Gernon.

On nous dit que le gouverneur *de par les affidavits*, comme l'appelle fort bien un de nos confrères, agit ainsi d'après les conseils d'un avocat "intelligent et distingué."

Il n'a pas signé encore un acte adopté par la pseudo-législature du "Mechanics' Institute," qui abolit deux des cours de recorder sur les six. Il tient cette épée de Damoclès suspendue sur la tête de ceux des recorders qui oseraient ne pas se soumettre à son bon plaisir.

Il n'est pas à présumer, cependant, que M. Houghton se laissera dépouiller ainsi d'un emploi lucratif sans tenter au moins la résistance.

Il plaidera donc, mais nous doutons fort qu'il réussisse à se faire rendre justice, car certains juges radicaux n'oseront pas mécontenter leur maître.

Il ne se passe pas de jours que nous n'ayons à signaler un meurtre ou une tentative de meurtre.

Hier matin, vers deux heures et demie, deux hommes nommés Thomas Burke et Thomas McGuire sont entrés dans un cabaret appartenant à Pons Desperez, situé au coin des rues Commune et Bassin. Les deux hommes, qui paraissaient déjà être ivres, ont demandé à boire au fils du propriétaire, un jeune homme nommé Robert Desperez, et s'étant servis, ils se disposaient à se retirer sans avoir payé, quand le garçon a appelé leur attention sur ce fait.

Ils ont répliqué par des injures et par des menaces. Alors, le jeune Robert, sentant qu'une rixe était imminente s'il insistait, et voulant éviter toute difficulté, les a priés de se retirer, leur disant qu'il les dispensait de payer.

Les deux hommes ont marché jusqu'à la porte du café, puis se retournant tout à coup, ont fait simultanément le geste de porter la main sur une arme à leur ceinture, ce que voyant Robert, il a tiré prestement un revolver de sa poche et a fait feu deux fois sur Burke ; la première balle l'atteignant à la [illegible] [illegible] Burke est tombé dans la rue et [illegible] au bout de quelques [illegible] [illegible] McGuire s'est enfui, mais il a été arrêté par un officier de police et [illegible] à la station [illegible].

Robert Desperez a été arrêté également.

Le [illegible] de ce meurtre, Thomas Burke, était un cocher de [illegible] bien [illegible], et passait pour être un homme dangereux et extrêmement violent, quand il était pris de boisson.

On dit qu'il avait tué un homme à Vicksburg, il y a une année, et il était [illegible] dans plusieurs affaires sanglantes.

Il est probable, vu son caractère violent, qu'il aurait attenté aux jours de Robert Desperez, si celui-ci n'avait pris les devants.

Le jeune homme a donc agi dans un cas de légitime défense.

Une charrette de [illegible] déposée sur le trottoir rue Conti, entre les rues Chartres et Vieille Levée gêne beaucoup la circulation. [illegible] que l'attention du conseil municipal avait déjà été appelée [illegible] [illegible] [illegible].

Une petite erreur, due à un "lapsus calami", nous a fait dire, hier, dans l'affaire de MM. Boyer, Huey, Morel et Dupré, pour les assassinats commis [illegible] McArthur, avait été renvoyée, à la requête de l'avocat de la poursuite ; la requête venant, au contraire, de la part d'un des avocats de la défense.

M. Michael Gernon, qui a été choisi comme recorder du Premier District, par M. Kellogg, s'est présenté hier matin devant la cour du recorder Houghton et a demandé péremptoirement qu'il lui fut permis d'entrer immédiatement dans ses nouvelles fonctions.—Le recorder Houghton a refusé de céder la place, et a déclaré qu'on ne l'en déloger[ait] que par la force des baïonnettes, ou quelque chose d'équivalent.

M. Michael Gernon a fait appel aussitôt au surintendant Badger, lui demandant en grâce d'envoyer trois cents de ses sbires et un canon pour faire mitrailler son rival et tous ceux qui voudraient résister avec lui ; mais le colonel Badger n'ayant pas reçu les ordres du général Longstreet à ce sujet, pas plus que ceux de Son Excellence *de facto*, William Pitt Kellogg, a refusé d'accueillir la modeste requête du sieur Michael Gernon.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est samedi soir et dimanche matin, que M. Ubassy, dit le Furet, le grand champion de billard français, donnera des preuves de son adresse, au "Harmony Hall", situé au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

M. Ubassy défie tous les amateurs de cette ville et leur propose de jouer contre eux *à la décompte*. Les parties du professeur Ubassy ne sauraient manquer d'être intéressantes et nul doute que le "Harmony Hall" sera comble ce soir et demain matin.

Nous apprenons que les chevaux appartenant à l'écurie de M. Jennings, qui doivent se disputer le prix de vitesse à la réunion de printemps du Jockey Club de la Louisiane, sont arrivés jeudi dans notre ville, par le chemin de fer de Jackson. Ces nobles bêtes s'appellent Silent Friend, Cape Race, Louisa, Defender, Dunboyne et Emma.

William Mitchell est un imposteur, paraît-il ; c'est vraiment dommage, car il a l'air d'un honnête homme ! Hier matin, William, après avoir emprunté de l'argent, sous un faux nom, à Sarah Taylor, a voulu jouer le rôle d'un policier pour charmer ses loisirs. Il s'est donc promené d'un air de conquérant, la tête haute et le cigare aux lèvres, de l'air d'un homme qui a disposé à lui seul toute la "jeunesse," (style métropolitain) assemblée devant la place Jackson, dans la nuit du 5 mars.

Malheureusement pour mons William, un véritable policier, non moins fier que lui, le rencontrant, par hasard, et indigné de voir empiéter sur ses privilèges, l'a saisi au collet sans plus de cérémonie et l'a conduit au poste.

Ainsi finit la petite comédie.

Vers sept heures et demie, un feu de cheminée a eu lieu à la résidence du docteur C. Follen, au No 273 de la rue Calliope. Les membres de la Compagnie Jackson No 18 l'ont éteint en quelques minutes, sans qu'on eut besoin de donner l'alarme.

Quelques malfaiteurs ont essayé de mettre le feu à l'établissement de M. Phillippe Boudro, à Milneburg, mais le propriétaire s'en est aperçu à temps pour arrêter ce commencement d'incendie. Les dommages sont insignifiants.

Hier matin, vers cinq heures, des voleurs ont essayé de s'introduire dans le magasin de M. Gelpet, situé au No. 38 de la rue de Chartres. Ils avaient réussi déjà à forcer une porte, quand quelques métropolitains qui veillaient malgré la pluie, ce qui est un fait assez rare, entendant du bruit, se sont avancés et ont mis en fuite les coquins.

L'officier Pierson de la police secrète, a arrêté hier matin une femme de couleur du nom d'Amanda Jones, accusée d'avoir volé $505 dans une maison où elle était employée comme domestique.

On a trouvé sur elle $25 seulement. On suppose que le reste de la somme a été enfoui.

LIGUE
DU
Peuple de la Louisiane.

Nous apprenons, de bonne source, que le plan suivant de résistance au gouvernement Kellogg a été préparé par plusieurs comités de citoyens bien connus, et qu'il doit être proposé au caucus de la Législature pour être soumis ensuite au mass meeting de la population de la Nouvelle-Orléans qui doit avoir lieu cette semaine :

PACTE

De la Ligue du Peuple de la Louisiane.

Les soussignés, citoyens de la Louisiane, convaincus que le gouvernement McEnery est le gouvernement légitime d'Etat, et, considérant que le gouvernement Kellogg est une usurpation avouée, sans autorité pour faire aucun acte auquel le peuple soit tenu d'obéir, et qui n'est temporairement maintenu que par la force armée des Etats-Unis, et croyant, en outre, que ce n'est que par l'union et la résistance combinée que l'Etat peut être sauvé de la ruine et de la désolation qui seraient la conséquence de ce gouvernement corrompu et usurpateur, issu de la fraude et de la force, et en violation des droits qui nous sont garantis par la Constitution des Etats-Unis, s'engagent et se lient les uns envers les autres à former une association, sous le titre de :

Ligue du Peuple de la Louisiane.

Les objets de cette Ligue sont :

I. De maintenir le gouvernement légal de l'Etat et

II. De résister, par tous les moyens légaux et constitutionnels au pouvoir du peuple, actifs et passifs, au règne de l'usurpation et de la tyrannie qui essaie maintenant de s'imposer à l'Etat, et, dans le but de résister spécialement au paiement des taxes.

III. Conformément à ce qui précède les soussignés, membres de la Ligue conviennent :

1° De ne payer aucunes taxes d'Etat, de ville ou de paroisse, tant que ce gouvernement frauduleux sera maintenu.

2° De n'acheter aucune [illegible] pour taxes, et de décourager par tous les moyens en notre pouvoir le paiement ou la perception des taxes par vente ou autrement.

IV. Tout résident de la Louisiane pourra devenir membre de cette ligue en signant les articles et il aura droit à sa protection.

V. Le conseil central de la Ligue aura son siége à la Nouvelle-Orléans et sera composé d'un président, de six vice-présidents, un de chaque district de la ville, d'un trésorier, d'un secrétaire, d'un secrétaire correspondant et de quinze directeurs, un de chaque ward, lesquels seront nommés par le président du meeting, et tous les autres conseils de paroisse suivront le même modèle, autant que le permettront les circonstances particulières, et le nombre de sept constituera un quorum du conseil central pour la transaction des affaires.

VI. En cas de vacance dans le conseil central, elle sera remplie par les autres membres du conseil qui choisiront parmi les membres de la ligue les remplaçants.

VII. Tout membre de la Ligue, contre lequel on tentera de percevoir une taxe par force ou par des moyens judiciaires, rapportera son cas au conseil central s'il habite la ville, ou au conseil de sa paroisse, s'il habite la campagne, lequel prendra des mesures immédiates pour le protéger.

VIII. Les conseils pourront adopter des règlements, qu'ils jugeront convenables.

IX. Le président du conseil central désignera [illegible] [illegible], qui seront tenus à servir comme [illegible] du conseil de paroisse, jusqu'à ce que [illegible] soient nommés.

X. La ligue est chargée de défendre [illegible] ceux de ses membres qui auront payé leurs cotisations [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] paiement de taxes.

DÉPÊCHES
Télégraphiques.
TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

ANGLETERRE.

Londres, 28 mars—Un Américain, un fou sans doute, s'est présenté à la porte de la loge de Windsor Castle, hier, et a demandé à voir la reine, alléguant que Sa Majesté était sa mère. Il a été arrêté par les gardes et, sur menace d'incarcération, il a promis de retourner aux Etats-Unis.

Londres, 28 mars—Le steamer Great Western qui était échoué devant Blackmore, a pu se dégager et retourner à Bristol.

Don Carlos n'a pas Abdiqué.

Londres, 28 mars—Le comité carliste de cette ville publie une dénégation de l'abdication de Don Carlos qui n'est pas à Genève, comme on l'a rapporté. Le comité dit que Don Carlos est activement occupé à préparer son mouvement sur Madrid. Il se mettra à la tête de ses troupes quand le mouvement commencera.

FRANCE.

Le prince Jérôme Napoléon.

Paris, 28—La pétition du prince Jérôme Napoléon, pour obtenir le droit de citoyen en France, doit être présentée à l'Assemblée nationale. Sur la présentation de cette pétition le gouvernement proposera d'en faire l'ordre du jour, et si le vote est défavorable, il présentera immédiatement un projet de loi pour bannir les Bonaparte de France.

Paris, 28—Olozaga a renoncé à sa mission de Paris, parce qu'il désapprouvait l'insuffisance de la politique conservatrice poursuivie par le gouvernement espagnol.

Des avis de sources carlistes disent que le curé de Santa Cruz a été acquitté de la charge d'avoir commis des actes atroces de cruauté sur les prisonniers.

On dit que les carlistes vont prendre Pampelune comme une base d'opération contre Madrid.

WASHINGTON.

Les levées du Mississippi au Sénat des Etats-Unis.

Washington, 28 mars—Le comité du Sénat sur les levées du Mississippi a pris des mesures pour avoir des informations à ce sujet, par des correspondances ; et pendant l'ajournement du Congrès il fera un examen personnel de ce fleuve et de l'intérêt général qui s'y rattache. Le comité se compose des sénateurs Alcorn, du Mississippi, comme président ; Clayton, de l'Arkansas ; West, de la Louisiane ; Hays, du Missouri, et Gordon, de la Géorgie. Le comité fera diligence et à la prochaine session il fera sentir pour le gouvernement général, la nécessité de se charger du système de levées comme affaire d'intérêt national.

Washington, 28.—Des lettres de grâce seront délivrées à Allen Hays et à J. Martin, de la Caroline du Sud, condamnés comme ku-klux.

Observations Météorologiques.

Washington, 28 mars—Les probabilités annoncent des vents de Sud et d'Ouest avec un temps couvert pour les Etats du Golfe et des vents d'Ouest, avec un beau temps pour le Sud-Ouest.

DIVERS.

Bruit d'une grande victoire Carliste.

New York, 28.—Une dépêche de Londres au *Herald* dit qu'il y a eu une grande bataille en Espagne, et que les Carlistes réclament une victoire importante. Les troupes du gouvernement se sont repliées [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] par Sabelle.—Le [illegible] garnison [illegible] [illegible].

Il y a eu une démonstration à Tarragone en commémoration de l'établissement de la Commune de Paris.

Un combat de rue a eu lieu à Barcelone, et 6 personnes ont été tuées.

New York, 28 mars—Wm. Russell, conducteur de trains sur le chemin de fer de Pittsburg et Cincinnati, convaincu de détournement de fonds, a été condamné à une amende de $150 et [illegible] [illegible].

La police de Brooklyn a arrêté une autre femme qui était en rapports [illegible] avec son mari et qui [illegible] [illegible] sur le pont [illegible] avec Goodrich. Trois [illegible] [illegible]. Elle est détenue bien qu'on ne sache rien qui fasse croire qu'elle soit pour quelque chose dans l'assassinat.

On annonce la saisie d'une masse de tabac et la destruction de plusieurs distilleries illicites sur les frontières de la Virginie et de la Caroline du Nord.

New York, 28.—Les maîtres et ouvriers charpentiers comptent une [illegible] qui n'a pas eu de résultat satisfaisant. Les ouvriers refusent de travailler à l'heure.

Les Bons du Crédit Mobilier du représentant Kelly.

M. Oakes Ames a l'intention de garder les bons du représentant Kelly jusqu'à ce que la question de propriété soit décidée. Il soutient que les livres de la compagnie ne doivent pas être remis à l'avocat général des Etats-Unis, mais des [illegible] [illegible] [illegible].

San Francisco, 28—Les [illegible] missionnaires de paix sont arrivés aux Lava beds, et cherchent à avoir une conférence avec le capitaine Jack.

Pendaison.

Louisville, 28—Thos. Smith, coloré, a été pendu aujourd'hui.

Alexandria, Va., 28—Chas. Mantz, coloré, a été pendu ce matin.

Cincinnati, 28 mars—Les libéraux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

New York, 28 mars—Le bill réglant le [illegible] de l'heure, comme [illegible] le bill d'usure, a été tué aujourd'hui à la Législature d'Etat.

Des avis de Panama [illegible] que la Nevada Lingue a [illegible] [illegible] [illegible] de l'Equateur [illegible] [illegible] à Guayaquil. La frégate [illegible] à Panama et la Narragansett [illegible] [illegible].

Le bruit court que la ville de San Salvador a été [illegible] par un tremblement de terre le 6.

La [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Albany, 28 mars—Le président du comité judiciaire de l'Assemblée rapportera la [illegible] de la Chambre, [illegible] par une résolution, la proposition d'amender la Constitution de manière à accorder le droit de suffrage aux femmes. [illegible] pour [illegible] [illegible].

Une femme qui [illegible] [illegible].

Chicago, 28—Anna Adair a été arrêtée à Lorraine, comté d'Adams, sur la présomption d'avoir empoisonné son mari, mort subitement en janvier dernier. Son corps a été exhumé pour être examiné.

Train Relâché de la Tombs.

New-York, 28 mars—La Cour Suprême a décidé de relâcher Geo. Francis Train sur une caution de $1,000. Train refuse de la donner.

FRETS.

Passes du Sud-Ouest, 28 mars.—Arrivé—Le brick italien Chiara Sorrella, de 77 jours de Palerme, avec des fruits, à G. Urrada.

RIVIÈRES.

Bas du fleuve, bateaux, etc.

Vicksburg, 28 mars.—Descendant—Les steamers Mary McDonald, Continental et Katie. Temps frais et nuageux.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Liverpool, 28 mars — Coton ferme. Middling 9 1/4. Orléans 9 1/2 à 9 5/8. Ventes 15,000 balles.

New York, 28—Argent en baisse. Change [illegible].

ETAT COMPARATIF DU COTON.

[illegible]

New-York, 28 mars, au soir.—Coton [illegible]. Ventes 1,700 balles. Middling 19 [illegible]. Orléans 20.

Mobile, 28 mars.—Coton [illegible]. Middling 18 [illegible].

Savannah, 28 mars—Coton calme. Middling 18 1/2. Ventes [illegible] balles.

Décédé, à la paroisse St-Jacques, sur la propriété de M. Hamant Farthier, le 23 mars 1873, à l'âge [illegible] ans, FERDINAND AMABLE [illegible], natif de Wiege-Forty, département de l'Aisne (France).

Décédée, vendredi, 28 mars 1873, à l'âge de quarante-[illegible] ans, Mme Vve H. ROBERT, née Félicité Adélaïde-Marion de Montilly. Les amis et connaissances de son fils, V. Pinaud, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Royale, No. [illegible], entre Dumaine et Ste Anne.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Delta, au coin des rues Carondelet et Commune. Nouvelle-Orléans, 27 mars 1873.—Un dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le capital payé a été déclaré payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à dater du 7 avril prochain.
Par ordre des Directeurs. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.
28 mars—3t

LICENCES et TAXES
D'ETAT et de VILLE.
Payez-les au Rabais—Le Payer, [illegible] chez—
Mr BRETTE,
14..... Rue St-Charles 14
[illegible] 8 heures du matin à 6 heures du soir.
1 mars—3m—PP

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No 19 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur,
Vente, en Gros et en Détail.
TAPIS—[illegible] pièces Tapis anglais et américains. TOILES CIRÉES pour planchers, tables et voitures.
NATTES—[illegible] rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.
TENTURES, Couvertures de tables et de pianos. RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham. DAMAS, LAINE, COTELINES, terries, reps, etc.
CRIN, Burlaps, Coutil à matelas, Ressorts, &c.
1 mars—3m—PP A. BROUSSEAU.

Entrepôt de Tapis et de Toile Cirée,
ELKIN & Co.
Au No 168 de la rue du Canal
REÇOIVENT, en ce moment, des NATTES DE FANTAISIE A DESSINS, nouveaux [illegible] ; des NATTES BLANCHES A CARREAUX de [illegible] [illegible]. [illegible] de TAPIS et de TOILES CIRÉES en offert à des prix réduits.
11 mars—1m PP

Comité des Deux Cents.
UN MEETING de ce Comité aura lieu au local de la Chambre de Commerce LUNDI SOIR, 31 mars, à 7 heures, pour affaires de la plus grande importance. Chaque membre est invité à y assister.
THOMAS A. ADAMS, Chairman.
Mars—1t

BANQUE D'EPARGNES
DE LA LOUISIANE.
51......RUE DU CAMP......51
Six pour cent d'intérêt sur les dépôts.
On y reçoit cinquante cents.
Les dépôts sont payables sur demande.
La Banque est ouverte tous les jours et le samedi soir de 6 à 8 heures.
ECONOMISEZ.
Une bourse bien garnie ne manque jamais d'amis.
[illegible] mars—6PP

Jardin de Magnolia.
COMMENCEMENT DE LA SAISON.
Dimanche, le 30 Mars 1873.
GRAND CONCERT GRATIS.
Ouvert à la Chapelle du Jardin.
Rafraîchissements et cabarets du mieux complété et assorti.
Les chemins de fer 3 à 4 heures.
[illegible] RICHARD HOMANN.

Avis.
ON demande une jeune fille pour faire les [illegible] d'un ménage de [illegible]. S'adresser au No 35 de la rue de Chartres.
Mars—3t

Avis.
UN FRANÇAIS, nouvellement arrivé, qui a occupé [illegible] [illegible] [illegible] de confiance, [illegible] d'attestations de fidélité et d'honorabilité, désirerait trouver un emploi compatible en ville ou à la campagne. [illegible] [illegible] [illegible] par lettres, aux initiales A. B. [illegible] au bureau de l'Abeille.
Mars—3t PP

Perdu.
PERDU hier, 28 courant, un billet de trente dollars, [illegible] [illegible] et un autre de dix, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Le public est prévenu de ne pas négocier le billet, le paiement en ayant été arrêté.

THEODOR DANZIGER & SON,
No 203......RUE DU CANAL......203,
Entre les rues Bourgogne et Remparts.
Nous venons de recevoir :
50 pièces SOIERIES d'été, toutes nuances, à 75 c. la verge.
50 pièces SOIERIES grisaille, belle marchandise, à $1.
500 FICHUS DE SOIE, à 75 c. pièce.
THEO. DANZIGER & SON,
29 mars—1t PP No 203, rue du Canal.

BILLARDS.
UNE séance sera donnée par le professeur Ubassy, à cet effet, au HARMONY HALL, coin de la Bourse et Bienville, Samedi, 29 courant, à 8 heures du soir, et Dimanche, 30 du courant, à midi.
Le professeur Ubassy donnera la décompte à [illegible] [illegible] de la Nouvelle-Orléans, dans le jeu de carambolage, [illegible] un enjeu de [illegible] [illegible] [illegible] à donner la décompte à tout joueur de la ville, au jeu français, en trois points contre [illegible] [illegible] [illegible]. Après le jeu le professeur Ubassy donnera [illegible] [illegible] [illegible].
Les portes s'ouvriront samedi à huit heures, et dimanche à midi.
Prix d'entrée, $1. 28 mars—2t

LIVRES EN BLANC.
Bon marché ! Bon marché !
TROIS MILLE MAINS
—DE—
LIVRES EN BLANC,
[illegible] [illegible] et de différentes sortes de reliure.
LES personnes qui désirent acheter les fournitures de bureaux qui leur manquent feraient bien de s'adresser au magasin qui a
GRANDS LIVRES, JOURNAUX et BROUILLARDS,
De $4 [illegible] la main :
PETITS GRANDS LIVRES, JOURNAUX
—ET—
BROUILLARDS,
De $2 [illegible] la main.
GRANDS LIVRES, JOURNAUX ET BROUILLARDS MOYENS,
De [illegible], à $1.50.
On a la moitié des prix du marché
UN JEUX DE LIVRES AU COMPLET.
[illegible] PLUMES, ENCRE, PAPIER, MUCILAGE, ENVELOPPES, CRAYONS, etc.
A très bas marché.
UN TRES FORT STOCK
—A—
UNE GRANDE REDUCTION.
Adressez-vous à
[illegible] A. GRESHAM,
[illegible] [illegible] rue du Camp.

[illegible]
Demande.
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. S'adresser au [illegible].
mars—3

En Débarquement
du navire ANNIE KIMBALL, de Bordeaux.
120 barriques VIN ROUGE, Bordeaux.
[illegible] do do St. Estèphe.
A vendre par A. ROCHEREAU & Co.,
Nos 20 et 22, rue St. Louis.
[illegible]

Avis au Public.
AYANT été appelé à Mobile pour traiter des [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], j'ai l'honneur de [illegible] [illegible] [illegible] à mes [illegible] [illegible] [illegible] le LUNDI, 31 mars, et reprendrai [illegible] ma résidence régulière.
[illegible] à 8 heures A. M. à 4 heures P. M. [illegible] [illegible] [illegible], No [illegible] [illegible].
B. DE F. CURTIS, M. D.

Copie et agrandissement.
CHEZ une branche spéciale de notre art, deux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Les [illegible] [illegible] [illegible], quelque petite qu'elle soit, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] parfaite.
Le [illegible] est toujours de premier ordre et les [illegible] [illegible] raisonnables.
Le public est cordialement invité à venir examiner notre galerie.
W. W. WASHBURN,
Artiste et Photographe,
Au No [illegible] de la rue du Canal, Nlle-Orléans.
[illegible] PP

Nattes de Canton.
NOUS venons de recevoir un assortiment complet de
Nattes de Canton,
[illegible] à [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] prix bon marché.
B. H. HOLMES,
[illegible] No 12, de la rue Bourbon.

LIQUIDATION POSITIVE
BRICE SEMBRE,
COIN ST. LOUIS ET ROYALE.
Face à l'Hôtel St. Louis.
VENDRA, à partir d'AUJOURD'HUI, soumis au prix coûtant, tout son stock de MARCHANDISES D'HIVER :
FRANGES et GUIPURES, RUBANS, VELOURS,
CORSETS FRANÇAIS,
BOUTONS de toutes sortes, FOURRURES
ÉVENTAILS pour soirée, etc., etc.
Gants de peau. Gants de peau.
MERCERIE, BONNETERIE.
PANIERS à ouvrage, PANIERS ordinaires.
PARFUMERIES françaises des meilleures maisons de Paris.
VERRERIE de Bohême.
Articles pour Messieurs, tels que :
CHEMISES FRANÇAISES blanches et de couleur, Cols, Cravates, [illegible], Mouchoirs, Foulards.
CANNES et PARAPLUIES,
BROSSERIE, GANTERIE.
Jouets d'Enfants.
Grande spécialité de VOITURES d'ENFANTS, VELOCIPÈDES, etc.
B. SEMBRE recommande surtout son vaste assortiment d'OMBRELLES, PARASOLS, EN-TOUT-CAS, comme remplissant toutes les conditions de qualité et de bon marché. Du reste, il prie simplement et respectueusement le public de venir voir avant d'acheter ailleurs.
NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande. 25 janv—3mPP

MAISON
J. GALINIER,
101 - - - - Rue Royale - - - - 101
ENTRE ST. LOUIS ET CONTI.
OUVERTURE
DE MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.
REÇU de Paris, par les steamers Frankfort et Vandalia.
CHAPEAUX MODÈLES,
avec les Ornements, les Garnitures et les Nuances les plus nouvelles.
Un assortiment de
CHAPEAUX DE PAILLE, Français.
Toutes les FORMES NOUVELLES en Paille et Tulle.
Un beau choix de FLEURS NOUVELLES, en Nuances.
Toutes les NOUVEAUTÉS POUR MODES.
J'invite respectueusement mes clientes et toutes les Dames de la ville à venir visiter mon assortiment.
PRIX MODÉRÉS.
22 mars—3mPP

Home of Health.
LES voyageurs du Sud trouveront le HOME OF HEALTH du Dr E. P. Miller, 39 et 41 W. 26th St., une des meilleures maisons de ce genre à New York. La situation est admirable ; les chambres [illegible] [illegible] ; la table est excellente, et [illegible] [illegible] [illegible] Bains Turcs, les Bains Electriques, les Exercices Suédois et le Lifting Cure sont attachés à l'établissement. On reçoit des pensionnaires de passage et des pensionnaires permanents. Pour les [illegible] [illegible], s'adresser à E. P. Miller, D. M., 39 et 41 W. 26th St., New York.
22 mars—1m mar j e PP

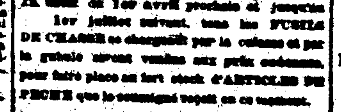

Aux Chasseurs et aux Pêcheurs.
A dater du 1er avril prochain et jusqu'au 1er juillet suivant, tous les FUSILS DE CHASSE en magasin et ceux en cours de route seront vendus aux prix coûtants, pour faire place au fort stock d'ARTICLES DE PÊCHE que le soussigné reçoit en ce moment.
F. CHARLEVILLE,
Au No 35 de la rue St. Charles.
Dépôt d'Articles de Chasseurs et de Pêcheurs.
25 mars—7tPP

Avis.
LE steamer allemand KOELN, de la ligne du Lloyd de l'Allemagne du Nord, qui avait été annoncé comme devant partir le 11 avril, a été retiré et ne fera pas de voyage. Les personnes qui ont retenu leur passage sont priées de se présenter aux bureaux des consignataires pour y recevoir leur argent.
ED. F. STOCKMEYER & CO, Agents.
28 mars—1 sem Au No 62 de la rue de l'Union.

Cuisinière.
ON demande une BONNE CUISINIÈRE, ayant de bonnes recommandations. S'adresser au No 277 Prytanie, entre St-André. 28 mars—3

Avis aux Dames.
JULES DELAUNAY,
250......Rue du Canal......250
(Coin Basin)
INVITE les dames et le public à venir visiter son grand assortiment de CHEVEUX, de sa fabrique.
Les dames seront surprises de la qualité de la marchandise et de la modicité des prix.
[illegible]

Terres ! Terres ! Terres !
PLUS D'UN MILLION D'ACRES de terres [illegible] prix, [illegible] à l'Honorable Henry, situées dans la région des Opelousas et [illegible], accordées en faveur des Etats-Unis par le [illegible] du Grand Chemin de fer de l'Ouest. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Lac Charles City et la ligne méridionale et une liste [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] en vente par M. H. [illegible], aux bureaux de l'Honorable général, à la Nlle-Orléans, Lne. [illegible] Box 1881. Prix de la carte, $1 ; prix de la boîte, $1.50.
On les expédiera, par la poste, sur réception du prix en de traites sur le bureau de poste.
[illegible] mars—1m mar j s

Walton, Davis & Freret,
Encanteurs, Courtiers et Courtiers de propriétés foncières.
Au No 29 de la rue du CAMP—Nlle-Orléans.
J. E. WALTON, DAVIS & FRERET annoncent au public qu'ils ont formé une société pour les affaires d'encan, le courtage et celui des propriétés foncières. Ils vendront et achèteront des immeubles à l'encan ou à l'amiable ; [illegible] [illegible] [illegible] propriétés, négocieront les billets hypothécaires et les obligations ; loueront les maisons, [illegible], les entrepôts, les bureaux, etc., et se chargeront de tout ce qui se rattache aux opérations de propriétés foncières et aux affaires d'encan, y compris l'examen et la rectification des [illegible] d'Etat et de ville ainsi que les paiements des taxes.
Leur expérience, leur énergie, leur position bien connue assurent, ils l'espèrent, une garantie pour les personnes dont ils sollicitent l'appui.
Ils comptent sur les encouragements et la confiance de leurs concitoyens et du public.
J. E. WALTON,
J. W. DAVIS,
W. P. FRERET.
Mars—7t

JAMES GRAHAM,
NOTAIRE PUBLIC et COMMISSAIRE,
a transporté son étude au
No 44 de la rue Carondelet.
[illegible] mars—1m

Propriétés à vendre et à louer.
A Vendre ou à Louer,
A DES CONDITIONS LIBÉRALES,
UN FONDS DE BOULANGERIE bien achalandée, située au No [illegible] rue des Remparts. Pour les conditions, s'adresser à M. Jos. [illegible], [illegible] rue St-Claude, ou à M. [illegible] [illegible] à la boulangerie. 28 mars—7

Résidence d'été à vendre.
A VENDRE, une jolie résidence d'été, pouvant convenir à une famille qui désire vivre [illegible]. La propriété située sur la rivière Tchefuncta, entre Madisonville et Covington, et à moins d'une heure de Mandeville. La propriété comprend une jolie maison de [illegible] style chalet, toute meublée, avec nombreuses dépendances, écurie et remise, cuisine, maisons de domestiques et de gardiens, maison de bain, wharf, un [illegible] voiture, jardin planté de fleurs et d'arbres, deux vergers garnis d'arbres fruitiers. Le terrain comprend 16 arpents, dont la plus grande partie [illegible] de diverses essences. S'adresser au bureau de l'Abeille.
[illegible]

Avis.
A VENDRE, pour cause de départ, Une Excellente Pension rue Bourbon, No 167.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
4 mars—3m

Grocerie à Vendre.
AVEC
GROCERIES — A VENDRE, pour cause de départ, une GROCERIE bien achalandée, située dans le centre du Deuxième District, [illegible].
A. CAMBON & CO.
[illegible] Nos 31, 33 et 35, Vieille Levée.

A Louer,
Pour une ou plusieurs années,
MAISON et MAGASIN, No 183, rue [illegible], [illegible] nombre de chambres et [illegible] [illegible] pour tenir PENSION, LOUER CHAMBRES, etc. S'adresser au No 17 de la rue de Chartres. [illegible]

Moitié de Maison à Louer.
Une moitié de maison rue Villeré, No [illegible], entre Conti et Bienville, [illegible] [illegible] [illegible], [illegible], [illegible] [illegible] cuisine, [illegible], s'adresser à J. E. [illegible] [illegible] des Ursulines, No [illegible].
[illegible] un bas avec prix modéré.

J. A. D'HEMECOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HEMECOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
66 ... Rue Vieille-Levée ... 66
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS (Médaille d'or Premium au Louisiane State Fair).
GOMMES, DRAGÉES, LOSANGES, etc.
CHOCOLATS.
Imperiales décolt d'Articles pour étrennes
CADEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre M. P. Ebdé,
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
10 janv—6m

Magasin de Modes.
MME LEON DROUET a l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'elle va ouvrir un magasin de modes, le 29 mars, rue Royale, entre Conti et Bienville, No 87. Elle espère que les dames voudront bien l'honorer de leur patronage, comme par le passé.
Les ordres de la campagne seront promptement exécutés. 25 mars—1m—Sa.J.D.

LIQUIDATION.
GEORGE ULMER,
PARFUMEUR,
71.......... Chartres Street.......... 71
VENDRA, à partir d'aujourd'hui, tout son stock à prix réduits et toutes à des conditions libérales avec un premier pour le tout. Occasion unique pour un homme de la partie.
15 mars—1m

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No 83...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 83,
Encoignure Bienville.
Manufacture à Vapeur de :
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de :
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
16 mars—6m Nouvelle-Orléans.

Association d'Assurances Mutuelles
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.
Bureau, 109, rue du Canal.
QUATRIÈME ETAT TRIMESTRIEL.
—1872.—
Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$217,192 66	
" maritimes	154,356 19	
" de rivières	19,889 21	$391,438 06
En moins — primes non expirées	$[illegible] 14	
Primes remboursées	1,661 45	257,989 39
Primes nettes acquises		$[illegible]
Pertes par les incendies	$92,387 27	
" sur les mers	34,933 61	
" sur les rivières	6,631 19	
Réservé pour pertes non réglées	167,[illegible]	
	$[illegible]	
Réassurances	15,[illegible]	
Compte des dépenses	15,[illegible] 13	
Réduction (rabais)	2,764 95	
Profits et pertes	1,035 38	
En plus — 3 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé	22,[illegible]	
En moins :		
Escompte et intérêt	17,[illegible] 91	4,[illegible]
		$[illegible]
Bénéfices nets		$[illegible]

—ACTIF—

Balance due sur Stock-notes	$[illegible]
En caisse	[illegible]
Billets et effets à recouvrer	[illegible]
Actions et Bonds	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Primes en voie de collection	[illegible]
Assessment de 65 pour cent sur $[illegible]	[illegible]
Compte suspendu	[illegible]
Total	$1,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.
C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour de janvier 1873.
G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION
DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$[illegible] 30	
Primes sur la marine	374,523 30	
Primes sur les rivières	[illegible]	$1,[illegible] 37
Primes non expirées	[illegible] 14	
Primes rendues	[illegible]	[illegible]
Primes nettes acquises en 1872		$[illegible]
Pertes, dépenses, réassurances, réduction (rabais), etc.		
Premier quartier	$[illegible] 147 30	
Second do	[illegible] 43	
Troisième do	[illegible] 31	
Quatrième do	[illegible]	[illegible]
Profit net de 1872		$[illegible]

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.
Premier trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes et 3 1/2 pour cent sur l'action.
Deuxième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.
Troisième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.
Quatrième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.
A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessment, s'élevant à $[illegible] ; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 3 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.
C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.
—DIRECTEURS—
Chs. Cavaroc, Arthur Poincy,
Chs. De Buyser, J. Reis,
Leon Haas, Jr., P. B. Wiltz,
E. F. Mioton, Léon Queyrouze,
Wm. Ager, John Rocchi,
S. Cambon, J. B. Lévert.
8 janv—6m PP

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
—DE—
NORMAN & REISS
123 et 125, rue Vieille-Levée, 123 et 125.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
[illegible]
NORMAN & REISS. Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.
RUE VIEILLE-LEVÉE ;
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.
Sirops de Fruits
FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1oct—PPIP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 28 MARS—CLASSE No 74.
32 31 40 [illegible] [illegible] [illegible] 74 [illegible] [illegible] [illegible]
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la Compagnie.
Témoin notre [illegible] [illegible], Louisiane, ce 28 Mars 1873.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN, Commissaires.

MOULIN A SCIES JACKSON
(JACKSON SAW MILL)
Sur la Levée, Troisième District, près du Couvent.
(Ci-devant PITALOUGUE & PETIT.)
A. PETIT, ayant acheté la part de Geo. Pitalougue, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Le Moulin [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
[illegible] A. PETIT.

R. B. MANNION
29........RUE CARONDELET........29
—Nouvelle-Orléans—
EMET des lettres de crédit pour voyageurs sur MM. N. M. Rothschild & Sons........Londres ; " de Rothschild Frères........Paris ; " S. M. de Rothschild........Vienne ; " M. A. de Rothschild & Sons........Francfort ; et tous leurs correspondants.
[illegible]—3m PP

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL
—DE LA—
BANQUE
NATIONALE MUTUELLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,
166, RUE DU CANAL.
A la Clôture des Affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.
ACTIF :

En caisse, monnaie courante	$ 232,744 [illegible]
En caisse, or	[illegible]
Prêts et escomptes	[illegible]
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	[illegible]
Autres actions, bonds et hypothèques	[illegible]
Dû par les agents de réserve et d'échange	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Meubles et installations	[illegible]
Primes sur les bonds des Etats-Unis	[illegible]
Frais courants	[illegible]
	$[illegible]

PASSIF :

Capital, payé	$ [illegible]
Surplus	[illegible]
Circulation	[illegible]
Dividendes non réclamés	[illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Profits et pertes	[illegible]
	$[illegible]

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.
Deuxième Dividende Semi-Annuel.
Déclaré le 31 Décembre 1872.
[illegible] pour cent aux actionnaires.
[illegible] pour cent aux déposants.
PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHELL, Caissier.
Directeurs :
P. MASPERO, JNO. T. HARDIE,
JNO. D. COBB, CHS. LAFITTE,
ADOLPHE MEYER, P. POURSINE,
ALBERT BALDWIN, PAUL FOURCHY,
ERNEST MILTENBERGER.
[illegible]—PP

H. CLOSTERMANN Jph BAYLE
CLOSTERMANN
—&—
BAYLE,
IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.
La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans la confection des "[illegible]" de [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
[illegible]—PP

J. SAGET, Armurier,
196........Rue de Chartres........196

Chargeur de [illegible], bien connue, de sa fabrique, Capsules françaises. G. D. & F. J. [illegible] qualité. Cartouches et [illegible] [illegible] [illegible].
SAGET. [illegible]—PP

JOS. BRANDNER.
MARCHAND-TAILLEUR,
34, Rue Bienville, entre Bienville et Bourbon. [illegible]

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 25, rue [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] en face du Canal.
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
[illegible] PP